

# FICHE de SUIVI SYNDICAL 2019-2020

## pour les COMMISSIONS PARITAIRES ADMINISTRATIVES

Présent par ses élu(e)s dans les groupes de travail et les commissions paritaires académiques où est gérée votre carrière, le **SIAES - SIES**, deuxième syndicat de l'académie, vous propose ses services.



*Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire  
Aix-Marseille*

*Syndicat Indépendant - national - de l'Enseignement du Second degré*

☎ 04 91 34 89 28 ☎ 06 80 13 44 28

✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com



Si vous souhaitez que nous suivions votre dossier et être informé(e) de votre résultat, veuillez nous retourner la présente fiche, dûment complétée et **accompagnée - si vous n'êtes pas adhérent(e) - de 2 timbres à 0,97 €.**

**N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...**

**Nous vous remercions par avance pour votre confiance.**

Fiche à renvoyer à :

**VERNEUIL Jean Baptiste (SIAES)  
6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE**

Mme  M. NOM (en majuscules) .....

Prénom : ..... Nom de jeune fille : .....

Date de naissance : ...../...../..... Situation familiale : ..... Enfants : .....

Adresse personnelle : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Courrier électronique : .....@.....

**Le courrier électronique est important pour recevoir les publications et communiqués du SIAES - SIES**

CPE  Professeur Discipline : .....

Corps :  Agrégé  **Stagiaire**

Certifié  Autres cas (préciser) .....

Professeur d'EPS

Professeur de Lycée Professionnel

MA / Contractuel

Echelon : .....  Classe normale  Hors classe  Classe exceptionnelle Depuis le : ...../...../.....

Poste fixe Etablissement : ..... Commune : .....

TZR Zone : ..... Commune : .....

Etablissement de rattachement : ..... Commune : .....

ou AFA : ..... Commune : .....

### COMMISSIONS CONCERNEES :

*Cochez la ou les commissions qui vous intéressent*

Avancement d'échelon  Hors classe  Classe exceptionnelle  Echelon spécial classe exc<sup>elle</sup>

Rendez-vous de carrière  Congé formation professionnelle  Santé (poste adapté, allègement, aménagement)

Changement de corps (liste d'aptitude) préciser le corps .....  Titularisation

Mutation INTER académique  Mutation INTRA académique  Phase d'ajustement TZR

Cadre réservé aux commissaires paritaires.

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 6/1/78 vous acceptez, en remplissant cette fiche, de fournir au S.I.A.E.S. les informations nécessaires à l'examen de votre carrière et lui demandez, en retour, de vous communiquer les informations vous concernant et auxquelles il aura accès par ses élus, commissaires paritaires. Vous l'autorisez, de ce fait, sauf demande contraire de votre part, à faire figurer ces informations dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi.

Adhérent(e) au S.I.A.E.S.  Non adhérent(e) au S.I.A.E.S. Date : ...../...../..... Signature :



# Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

Syndicat Indépendant - national - de l'Enseignement du Second degré

## Bulletin d'adhésion



Madame  Monsieur

NOM (en majuscules) : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Situation familiale : ..... Enfants : .....

ADRESSE : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

Courriel : .....@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du **SIAES - SIES**

Discipline : .....

Corps : .....  Classe normale  Hors classe  Classe exceptionnelle Échelon : .....

POSTE FIXE Établissement : .....

Commune : .....

TZR Zone de remplacement : .....

Établissement de rattachement : .....

Affectation à l'année : .....

Retraité(e)  Stagiaire  Autre situation .....

Cotisation de ..... euros, réglée le ...../...../..... par  chèque bancaire  virement (demandez-nous le RIB)

**Signature :**

Libeller le chèque à l'ordre du S.I.A.E.S. CCP 029 / 12 999 99 G  
et l'adresser, avec cette fiche, à la trésorière :  
Virginie VERNEUIL 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

*N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire,  
pour tout renseignement, information, aide...*

Cotisations 2019 / 2020	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle
Chaires supérieures	112 € (1 <sup>er</sup> au 6 <sup>ème</sup> échelon HeA)	116 € (échelon spécial HeB)	
Agrégés	84 € (1 <sup>er</sup> au 6 <sup>ème</sup> échelon) 108 € (7 <sup>ème</sup> au 11 <sup>ème</sup> échelon)	112 €	116 €
Certifiés PLP - CPE Professeurs d'EPS	72 € (1 <sup>er</sup> au 6 <sup>ème</sup> échelon) 95 € (7 <sup>ème</sup> au 11 <sup>ème</sup> échelon)	99 €	99 € (1 <sup>er</sup> au 3 <sup>ème</sup> échelon) 108 € (4 <sup>ème</sup> échelon) 112 € (HeA)
Stagiaires (non ex titulaires) : 35 € MA-Contractuels : 48 € Retraités : 32 €			

*Au SIAES,  
la cotisation court  
sur 365 jours  
consécutifs  
à partir  
de son encaissement ;  
vous pouvez donc  
cotiser à n'importe  
quel moment  
de l'année.*

**Tarif couple :** Remise de 50 % sur la cotisation la plus basse.

**Mi-temps :** 3/4 de la cotisation.

**Possibilité de paiement fractionné :** Envoyer 2 ou 3 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée inscrite au verso de chaque chèque (voire exceptionnellement 4 ou 5 chèques en cas de difficultés financières).

**Impôts :** Crédit d'impôt de 66 % du montant de la cotisation (déduction ou crédit si non imposable).

### LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2020 EST DE 66 % :

une cotisation de 32,00 € ne vous coûte réellement que 10,88 €  
une cotisation de 35,00 € ne vous coûte réellement que 11,90 €  
une cotisation de 48,00 € ne vous coûte réellement que 16,32 €  
une cotisation de 72,00 € ne vous coûte réellement que 24,48 €  
une cotisation de 84,00 € ne vous coûte réellement que 28,56 €

une cotisation de 95,00 € ne vous coûte réellement que 32,30 €  
une cotisation de 99,00 € ne vous coûte réellement que 33,66 €  
une cotisation de 108,00 € ne vous coûte réellement que 36,72 €  
une cotisation de 112,00 € ne vous coûte réellement que 38,08 €  
une cotisation de 116,00 € ne vous coûte réellement que 39,44 €

### À comparer avec ce que vous demandent les autres syndicats !!!

La cotisation comprend l'adhésion au **SIAES** (académie) et au **SIES** (national). Elle ouvre droit aux services du **SIAES - SIES** et à l'envoi des « Courriers du S.I.A.E.S. » et « Lettres du S.I.A.E.S. », régulièrement publiés et aux numéros spéciaux (« Spécial Mutation Inter et Intra », « Vade-Mecum », « Guides »). Le **SIAES - SIES** est un syndicat PROCHE des personnels et à leur écoute (nous communiquons nos numéros personnels aux adhérents).